

P R E M I È R E P A R T I E

Mise en scène :
la bourse ou la vie

Histoires vécues



On ne parle souvent des effets du tabagisme sur la santé qu'en citant des statistiques. Les chiffres représentent pourtant des êtres humains, comme le démontrent les histoires vécues que voici.

Roger Perron

Roger, qui vit à Vancouver, a commencé à fumer à l'âge de 13 ans. « J'étais dans un magasin et un gars, un étudiant plus âgé, m'a offert une cigarette. Depuis, je n'ai jamais cessé de fumer. Fumer, c'était chouette. Tout le monde avait l'air de fumer. Je fumais des Export "A", dans le paquet vert. C'était des cigarettes d'homme. »

Lorsqu'il était dans la vingtaine, Roger a commencé à ressentir des engourdissements dans les jambes. Finalement, à l'âge de 28 ans, il a fallu lui amputer la jambe gauche sous le genou. L'autopsie de la jambe a révélé que Roger était atteint de thrombo-angéite oblitérante, connue communément sous le nom de maladie de Buerger. Cette maladie est une inflammation des artères qui entrave la circulation du sang, surtout dans les membres. Elle se déclare presque toujours chez un fumeur. Entre eux, certains médecins l'appellent la « jambe du fumeur ».

Malgré les conseils de son médecin et l'explication des effets du tabagisme sur sa maladie, Roger a continué de fumer. Les symptômes ont continué d'empirer dans son autre jambe. Il ne pouvait dormir que la jambe en l'air. « Je souffrais horriblement. J'avais

l'impression qu'on me plantait 100 000 clous dans la jambe.» À 31 ans, on a dû lui amputer la jambe droite sous le genou.

Après cela, il a cessé de fumer. L'engourdissement qu'il commençait à ressentir dans les bras a disparu. Il a repris les nombreux kilos qu'il avait perdus et s'est senti beaucoup mieux. Il se déplace maintenant avec deux membres artificiels.

Son histoire ne se termine pas là :

Un jour, en marchant dans la rue, j'ai vu des jeunes qui fumaient. Ils avaient 12 ou 13 ans. Je voulais faire quelque chose pour les aider. J'ai donc demandé à mon avocat ce que l'on pourrait faire pour empêcher les magasins de vendre illégalement des cigarettes à ces jeunes. Russell [Stanton] a fait des recherches. Il a fini par me conseiller d'intenter plutôt une poursuite contre RJR-Macdonald.

Roger a donc intenté une poursuite en 1988, devenant ainsi le premier Canadien à le faire, mais huit ans plus tard, aucun procès n'était encore prévu. Ayant engagé l'un des plus habiles avocats de la ville, RJR-Macdonald a tenté, sans succès, de faire débouter le plaignant, arguant que la plainte avait été déposée trop tard.

Après toutes ces péripéties, Roger apprend un jour avec stupéfaction que son fils de 13 ans a été surpris à fumer à l'école :

Je lui ai parlé longuement et je crois qu'il a compris. Depuis, je n'ai plus entendu dire qu'il ait fumé. J'espère du moins qu'il ne l'a pas fait. Les journaux parlent maintenant tout le temps du tabagisme, mais je pense qu'ils oublient un détail. Quand on est en état de dépendance et qu'on a besoin de quelque chose pour en sortir, il y a un responsable : soit le gouvernement, soit les compagnies de tabac. Beaucoup de gens ne semblent pas comprendre que lorsque quelque chose domine leurs pensées et envahit leur corps, ce doit être mauvais. Une fois que vous êtes accroché, [...] elles [les compagnies de tabac] vous ont pris à l'hameçon, ligne et plomb à la fois. Elles mentent quand elles prétendent que le tabac n'est pas mauvais pour la santé.

Julie Laperle

Julie, 16 ans, est une élève du secondaire à Sherbrooke, au Québec. Elle fume deux ou trois paquets par semaine, mais un peu moins dernièrement, sa mère lui ayant interdit de fumer dans la maison. Avant, elle pouvait le faire dans sa chambre à coucher.

Julie avait 12 ans quand elle a fumé sa première cigarette ; elle était alors en première année du cours secondaire. Lors d'une danse à l'école, les élèves ont eu la permission de fumer dans la cafétéria. Sa première cigarette lui fut offerte par une copine. « J'étais influencée par mes amis. Je voulais faire la grande, se souvient-elle. J'avais vaguement l'idée que cela pourrait nuire à ma santé, mais je n'y croyais pas. Mon père avait l'air en aussi bonne santé que n'importe qui d'autre et il fumait. »

Quand on lui demande aujourd'hui pourquoi les jeunes filles commencent à fumer, elle répond : « C'est une question que je me suis souvent posée moi-même. Elles ne le savent pas. C'est comme un saut de l'enfance à l'adolescence. Ce n'est qu'un essai. Certaines peuvent arrêter, mais d'autres pas. »

À 14 ans, Julie fumait tous les jours. Elle achetait ses cigarettes au magasin du coin. Il était rare qu'on refuse de lui en vendre à cause de son âge. Un hiver, après des malaises respiratoires, son médecin lui a conseillé d'arrêter de fumer. Elle a continué quand même.

En troisième secondaire, dans son cours de biologie, elle a vu des poumons de fumeurs : « C'était vraiment laid. Tous les élèves déclaraient qu'ils allaient cette fois arrêter de fumer. » Malgré leurs bonnes intentions, ni Julie ni ses amis ne se sont arrêtés.

Julie a eu l'idée d'essayer la gomme à mâcher Nicorette, mais, à 15 \$ la boîte, elle ne voulait pas prendre de risque et constater tout à coup qu'elle avait gaspillé son argent parce que la gomme ne l'aidait pas ; elle ne voulait pas avoir à jeter la moitié de la boîte.

Finalement, à 15 ans, elle voulut arrêter : « Parce que cela coûtait cher et que je ne me sentais pas en parfaite santé. J'ai pensé à tous les avantages de ne pas fumer. » Julie et une amie ont commencé ensemble à réduire leur consommation. « Nous essayions de nous tenir occupées pour ne pas y penser », se rappelle-t-elle. En général, cela fonctionnait mais elles trichaient parfois. Un jour, alors qu'elle voyageait avec sa mère aux États-Unis, Julie a d'abord complètement cessé de fumer. Mais elle n'a pas pu tenir le coup ! Elle a acheté un paquet et, de retour à Sherbrooke, elle a fumé le même nombre de cigarettes qu'auparavant.

Certaines de ses amies ont maintenant arrêté de fumer. « On atteint l'âge où l'on comprend mieux ce qu'on a fait et l'on sait qu'il faut corriger la situation », dit-elle.

« Si le prix remontait à 7 \$ le paquet, je pense que j'arrêteraï car c'est vraiment trop cher : 7 \$ le paquet avec une allocation de 10 \$ par semaine, c'est bien difficile. » Julie le dit très clairement : si elle pouvait abandonner immédiatement, elle le ferait.

George Knudson [189; 328; 373; 386; 517-519; 601]

Élevé à Winnipeg, George Knudson s'est très tôt passionné pour le golf. Dès l'âge de dix ans, il flânait souvent au *St. Charles Golf and Country Club*. Il a commencé à y travailler en ramassant des balles, puis comme serveur de terrain. Son jeu a connu de rapides progrès et, à 14 ans, il gagnait des tournois juniors dans son groupe d'âge et son nom était cité dans le journal.

Knudson a fini par devenir l'un des plus grands golfeurs du Canada. À la fin de sa carrière professionnelle dans la tournée de la Professional Golfers' Association of America (PGA), en 1979, il avait gagné plus de tournois que tout autre Canadien (huit victoires entre 1951 et 1972). Il se trouvait alors parmi les 50 joueurs ayant gagné le plus d'argent. Il a gagné cinq fois le championnat de la PGA du Canada et a participé à la première victoire canadienne à la Coupe du monde en 1968. Jack Nicklaus et de nombreux autres joueurs émérites estimaient qu'il possédait l'un des *swings* les plus efficaces.

Au terrain de golf comme ailleurs, Knudson et sa cigarette paraissaient inséparables. Fumer était une habitude qu'il jugeait odieuse et il avait souvent essayé d'arrêter, mais en vain. Même ses enfants ont essayé de le faire arrêter. Il a fumé pendant 30 ans, persuadé qu'il échapperait au cancer.

À 50 ans, les golfeurs professionnels deviennent admissibles à la tournée de la PGA senior — à laquelle Knudson avait bien l'intention de participer. Mais quelques jours avant son 50^e anniversaire, Knudson a ressenti des douleurs dans la poitrine en rentrant d'un club de conditionnement physique de Toronto, où il demeurait alors. Il s'est présenté à l'hôpital, et quelques heures plus tard, après une série de tests, il apprenait qu'il avait un cancer du poumon et qu'il ne lui restait que 18 mois à vivre.

Le lendemain, il commençait un traitement de chimiothérapie qui lui a vite fait perdre sa tignasse et ses sourcils, même si quelques cheveux devaient repousser plus tard. Pendant le traitement, il était saisi de vives douleurs abdominales, mais il a expliqué plus tard à un journaliste qu'il avait eu la chance de ne pas en souffrir aussi gravement que d'autres.

En fait, Knudson s'est si bien rétabli qu'il a recommencé à jouer au golf dans le tournoi des Legends of Golf Tournament à Austin, au Texas, pendant la tournée de la PGA senior. Les journaux ont signalé l'événement avec des manchettes du genre « Knudson *swingue* de plus belle dans la tournée ^[518] ». Mais ce devait être son dernier tournoi. Après s'être rendu en avion au Rhode Island pour un autre tournoi, il s'est senti trop faible pour jouer et a dû rentrer chez lui.

Le cancer avait atteint son cerveau. Neuf mois plus tard, Knudson rendait l'âme, laissant derrière lui sa femme Shirley et ses fils Kevin, Paul et Dean. Il avait cessé de fumer après le diagnostic de cancer du poumon, mais il était déjà trop tard. À 51 ans, 19 mois après le diagnostic, Knudson périssait tragiquement d'une mort qu'il aurait pu éviter. Le golf canadien perdait son meilleur joueur.

Ironiquement, Knudson fut tué par la cigarette qui pendant des années a commandité l'Open canadien, l'événement du golf canadien par excellence. L'Association royale de golf du Canada devait pourtant se prononcer publiquement contre toute mesure législative qui interdirait la commandite d'événements sportifs par les producteurs de tabac.

L'un des fils de Knudson, Dean, maintenant âgé de 25 ans, a évoqué le souvenir de son père le jour anniversaire du décès de ce dernier. Il a évoqué cette perte, tant au plan personnel qu'au plan professionnel : « Il ne connaîtra pas ses petits-enfants, il ne vieillira pas auprès de ma mère, et Dieu seul sait ce qu'il aurait pu réussir à la tournée senior. » Dean est maintenant un adversaire déclaré du tabac et ne se gêne pas pour le dire ouvertement à ses amis qui fument.

Dean se souvient qu'à l'approche du 50^e anniversaire de son père, la famille encourageait vivement celui-ci à retourner au golf professionnel. Knudson avait alors retrouvé pour le golf l'enthousiasme de ses premières années. Dean se rappelle également être allé avec son père au tournoi du Rhode Island :

Au premier coup de la ronde d'exercice, il a frappé la balle perpendiculairement. C'était la première fois de ma vie que je le voyais rater un coup. Il n'était plus maître de son équilibre et s'est arrêté sur-le-champ. En repartant du terrain, j'ai vu des joueurs comme Palmer et Rodriguez. J'ai cru que mon père était vraiment à deux doigts de reprendre la pratique du jeu. Mais sa passion venait de l'abandonner.

Julieta Albuquerque de Oliverira ^[474]

Julieta demeure à Arapiraca, la capitale du tabac du nord-est du Brésil. À 13 ans, elle a appris à fumer avec ses cousins. Son père l'avait alors avertie : « Ma petite, si je te vois jamais fumer, je mets le feu à tes lèvres ! » Mais cet avertissement ne l'impressionna guère car son père et tous ses frères et sœurs fumaient. « Si vous fumez tous, je peux fumer moi aussi ! », avait-elle répondu.

Julieta a maintenant 20 ans et elle est enceinte. Elle travaille dans un grand entrepôt de tabac appartenant à son oncle. Avec 500 autres femmes, elle reste assise par terre à enfiler des feuilles. L'entrepôt est humide et sent très mauvais. Les ouvrières souffrent fréquemment de maux de tête, de vomissements, de nausées, d'essoufflement, d'étourdissements et de maux de ventre. Les mains de Julieta sont noircies par la sève du tabac.

Elle travaille parfois dans une garderie. Elle fume alors dans la salle de toilettes afin de ne pas donner le mauvais exemple aux enfants. Bien que sachant que le tabac soit dangereux pour sa santé et pour celle de son bébé, Julieta fume quelque 40 cigarettes par jour. On n'arrête pas facilement de fumer quand on est constamment en présence de feuilles de tabac. Quand elle est à court de cigarettes, elle s'en roule avec les feuilles qui sont devant elle. Julieta n'a pas l'intention d'arrêter de fumer, préférant même parfois fumer à manger.

Le tabac ou la santé : les conséquences du tabagisme



La pire des épidémies

Les histoires vécues par Roger, Julie, George et Julieta sont d'autant plus tragiques qu'elles se répètent à des milliers d'exemplaires chaque année. Même si beaucoup de gens croient que le tabac est nuisible, peu mesurent vraiment l'étendue de ses ravages. Chaque année, plus de 45 000 Canadiens meurent prématurément des suites du tabagisme ^[182; 451]. Ce chiffre alarmant dépasse celui des 42 000 Canadiens qui sont morts pendant la Deuxième Guerre mondiale. Il est également supérieur au nombre **total** de décès causés chaque année par les accidents de la route, les suicides, les meurtres, le sida et la consommation illicite de stupéfiants ^[370]. Pour le sida, on a déclaré en 1993 un total de 998 décès, soit moins que le chiffre record de 1 116 en 1992. De 1979 à 1993, le total des décès causés par le sida au Canada s'est élevé à 6 439 ^[524]. Quant aux accidents de la route, ils ont causé en 1993 un total de 3 601 décès, ce qui inclut les décès attribuables à l'abus de l'alcool ^[603].

On a calculé qu'entre 1955 et 2005, le tabagisme aura fait mourir prématurément un total de 12,3 millions de Canadiens ^[451].

L'Association médicale canadienne (AMC) parle en termes vigoureux des effets du tabac sur la santé. Dès 1969, l'AMC avait déclaré que « l'ensemble des dangers auxquels la cigarette expose la santé offre un tableau sans pareil de maladie, d'invalidité et de mortalité ». Elle ajoutait : « Les bénéfices que l'on peut envisager lorsqu'on décide d'abandonner le tabac

placent cette décision dans le cadre de la médecine préventive, au même niveau que la pasteurisation du lait, la purification et la chloruration de l'eau et l'immunisation [23, p. 689]. »

Le total annuel des décès reliés au tabagisme a augmenté au cours du siècle au même rythme que l'augmentation de la consommation du tabac. Ce total, rajusté pour une population vieillissante, commence à plafonner pour les hommes, mais continue à augmenter pour les femmes parce que l'augmentation de la consommation chez ces dernières s'est produite plus tard que chez les hommes. Comme il faut normalement plusieurs décennies avant que le tabagisme aboutisse à un décès, ce n'est que passablement plus tard que les taux plus élevés de tabagisme se traduisent par une recrudescence de la mortalité. À l'inverse, il faut un certain temps avant que la baisse du tabagisme se traduise par une diminution de la mortalité [359]. Même si les gens fument moins, la croissance de la population du Canada et le vieillissement de ses *baby boomers* signifient que le nombre total de décès reliés au tabagisme continuera d'augmenter dans les prochaines années.

Sur la totalité des fumeurs qui meurent prématurément, la moitié mourront avant l'âge de 70 ans et perdront en moyenne 23 années de vie [451]. Ceux qui mourront après l'âge de 70 ans perdront en moyenne huit années de vie [451].

Les effets du tabagisme sur la santé sont partiellement illustrés par la figure 1, qui représente la hausse du cancer du poumon depuis 1950.

On impute au tabagisme plus de 80 % des cancers du poumon et environ 30 % des décès par cancer. Contrairement à d'autres formes de cancer, celui du poumon est extrêmement meurtrier. Dans l'année qui suit le diagnostic, 66 % des hommes et 62 % des femmes sont décédés. Dans les cinq années qui le suivent, 85 % des hommes et 80 % des femmes sont décédés [302].

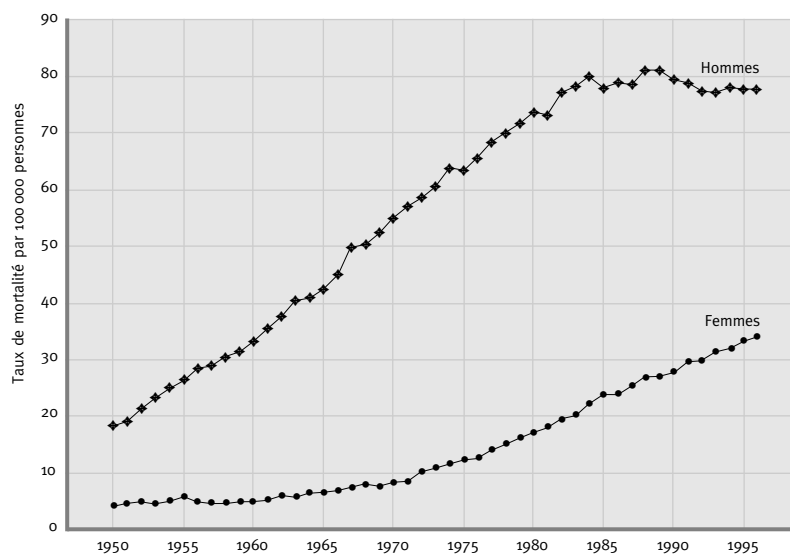


Figure 1. Taux de mortalité par cancer du poumon sans strate d'âge, hommes et femmes, 1950-1996 [303; 575].

La cigarette provoque aussi le cancer de la gorge, de la bouche, de la langue, des lèvres, du larynx, du pharynx, de la vessie, des reins et du pancréas. On la relie également à plusieurs autres cancers, y compris celui de l'estomac et du col de l'utérus.

Si important soit-il comme cause de décès par cancer, le tabagisme provoque un plus grand nombre de décès par crises cardiaques, crises d'apoplexie et autres formes de maladies cardiovasculaires. Des recherches américaines indiquent que 46 % de tous les décès reliés au tabagisme sont attribuables à des maladies cardiovasculaires, 26 % au cancer du poumon, 14,3 % à la bronchite chronique et à l'emphysème, 7 % à d'autres formes de cancer et 6,7 % à d'autres causes^[608]. Sur le total des décès d'origine cardiaque, 30 % environ sont attribuables au tabagisme.

Le tabac est la cause de 80 % à 90 % des maladies chroniques d'obstruction des poumons et la cause majeure de l'emphysème et de la bronchite chronique. Fumer peut causer l'asthme et l'aggraver.

Les employés exposés à des produits chimiques dans leur lieu de travail présentent un risque accru de contracter certaines maladies. Quand un employé fume, les risques qu'il court augmentent de façon considérable et sont beaucoup plus élevés que la simple addition des risques du tabac et de ceux des produits chimiques de son lieu de travail. Par exemple, les taux de mortalité par cancer du poumon (par 100 000 personnes) pour les fumeurs exposés à la poussière d'amiante seraient de 602, par rapport à 123 pour les fumeurs non exposés à la poussière d'amiante, à 58 pour les non-fumeurs exposés à la poussière d'amiante, et à 11 pour les non-fumeurs non exposés à la poussière d'amiante^[543].

Le tabagisme chez les femmes enceintes augmente les risques de complications de grossesse, d'hémorragie pendant la grossesse, de fausses couches, d'enfants mort-nés, de naissances prématurées, de faible poids à la naissance et de syndrome de mort subite du nourrisson. On a relié le tabagisme à des pertes d'immunité, à la ménopause précoce, à une baisse de fécondité et à des ulcères de l'estomac. Chez les hommes, il peut entraîner un risque plus élevé d'impuissance. Il peut aussi causer des maladies des gencives et la perte des dents.

En arrêtant de fumer, on peut réduire considérablement les risques pour la santé et améliorer son espérance de vie, surtout quand on arrête en pleine jeunesse. On peut ressentir immédiatement les bienfaits de l'abandon du tabac et au bout de quelques jours ou de quelques semaines certains de ses effets sont réversibles, comme certaines difficultés respiratoires. Au bout de trois ans, en moyenne, le risque de mort par crise cardiaque se rapproche de celui des gens qui n'ont jamais fumé. Les risques demeurent néanmoins plus élevés. Par exemple, après dix ans d'abandon, le risque de contracter un cancer du poumon demeure entre 30 % et 50 % de celui des fumeurs invétérés^[523], ce qui est considérablement plus élevé que le risque qu'encourent ceux qui n'ont jamais fumé. Les risques sont plus grands si la personne a fumé longtemps et si sa consommation quotidienne était élevée.

En Grande-Bretagne, on a commencé en 1951 l'une des études les plus importantes jamais entreprises sur les conséquences du tabagisme pour la santé^[170]. L'étude a suivi

40 000 médecins pendant 40 ans, notant leur consommation de tabac et, le cas échéant, l'âge et la cause de leur décès. L'étude, publiée en 1994, constate que « la moitié des fumeurs de cigarette invétérés finiront par mourir à cause de leur habitude ^[170, p. 901] ». Elle constate également que les études précédentes « avaient sensiblement sous-estimé les risques de la consommation prolongée de tabac ^[170, p. 901] ». Le tabagisme a été clairement associé à 24 causes différentes de décès. Fait intéressant, les fumeurs risquent moins de mourir de la maladie de Parkinson, sans pour autant qu'on explique pourquoi. Au cours de l'étude, en 1978, on a commencé à noter aussi les habitudes de consommation d'alcool de ces médecins. Par opposition au tabac, l'étude a constaté qu'une consommation modérée d'alcool augmentait en fait l'espérance de vie. Cependant, une consommation plus forte (plus de trois unités par jour) augmentait les taux de mortalité¹.

Si l'on considère que la fumée de cigarette contient plus de 4 000 produits chimiques, dont au moins 43 sont reconnus comme cancérigènes chez les humains ou les animaux, et d'autres comme toxiques, il n'est pas étonnant qu'elle soit si nocive. Elle contient des substances telles que l'oxyde de carbone (présent dans les gaz d'échappement d'automobile), l'acétone (présent dans les décapants de peinture), le cyanure d'hydrogène (poison utilisé dans les chambres à gaz), l'ammonium (utilisé dans les engrais et les nettoyeurs de salle de bains), le mercure, le plomb, le benzène, le cadmium (utilisé dans les batteries d'automobile), le formaldéhyde, l'arsenic et le toluène (utilisés dans les solvants industriels ^[553 ; 528]). Le tabac non brûlé contient plus de 2 500 composés chimiques, ce qui comprend les pesticides appliqués pendant sa culture et les substances qui sont parfois ajoutées au cours du processus de fabrication ^[612].

La nicotine elle-même est une toxine puissante qu'on a déjà utilisée dans des insecticides et des raticides. En fait, elle est connue comme poison au moins depuis le XIX^e siècle. Chez l'être humain, on estime à aussi peu qu'entre 40 et 60 mg la dose mortelle de nicotine ingérée ^[625]. Ce n'est qu'une simple goutte, presque rien. Un fumeur peut absorber plus de nicotine que cela en deux paquets de cigarettes, mais bien entendu la dose est alors diluée.

La cigarette inoffensive, cela n'existe pas, pas même les cigarettes dites légères. Les produits du tabac sont les seuls produits légalement disponibles qui soient nocifs quand on s'en sert exactement tel que prévu par le fabricant. L'industrie tue ses meilleurs clients.

Outre les dangers pour la santé que l'on vient de décrire, la fumée de cigarette peut jaunir les doigts et les dents, accélérer l'apparition des rides du visage et imprégner les vêtements et les cheveux d'une odeur désagréable. De plus, embrasser un fumeur peut donner l'impression d'« embrasser un cendrier ».

Pour les non-fumeurs, le goût d'une cigarette que l'on grille est infect. Fumer est une activité qui doit s'apprendre, mais une fois qu'on a appris à fumer, il peut être extrêmement difficile d'arrêter. N'importe quel ancien fumeur vous le dira. Les fumeurs échouent souvent dans leurs tentatives d'arrêter de fumer en raison du besoin intense de nicotine et des

¹ Une pinte de bière = deux unités; un verre de vin = une unité; 25 mL de spiritueux = une unité.

symptômes de sevrage qu'ils ressentent. Il est assez fréquent qu'ils aient « besoin » d'une cigarette le matin, car leur corps en a été privé pendant huit heures. Dans les cas les plus graves et les plus rares, ils ne peuvent même pas passer la nuit sans une cigarette. En 1988, le chef des services de santé des États-Unis a établi que la nicotine est, dans le tabac, la drogue qui crée la dépendance et que les processus pharmacologiques et comportementaux qui déterminent cette dépendance sont similaires à la toxicomanie provoquée par exemple par l'héroïne et la cocaïne^[611]. Des données recueillies par Imperial Tobacco en 1989 montrent que 43 % des fumeurs avaient essayé d'arrêter de fumer au cours des six mois précédant l'enquête mais que seulement 1,8 % de tous les gens concernés y étaient parvenus^[278], ce qui prouve clairement le pouvoir de la nicotine. Même après une intervention chirurgicale pour le cancer du poumon, près de la moitié des fumeurs recommencent à fumer. Une étude a constaté que quelque 40 % des fumeurs qui ont subi l'ablation du larynx avaient refumé^[250].

Beaucoup de gens considèrent le tabac comme une substance qui mène à la consommation de drogues illicites. Des recherches révèlent que la prévention de la consommation du tabac peut avoir pour effet de réduire l'attrait des drogues illicites^[611].

Les fumeurs ne sont pas les seuls à subir les ravages du tabac. Les non-fumeurs subissent les effets nocifs de la fumée des autres, connue sous le nom technique de fumée de tabac ambiante (FTA) mais que l'on désigne parfois comme tabagisme passif ou involontaire. Elle comprend à la fois la fumée qui se dégage du bout allumé de la cigarette et les bouffées de fumée exhalées par le fumeur. Il convient de noter ici qu'elle peut causer un cancer mortel du poumon chez des non-fumeurs ne souffrant d'aucune autre maladie. Elle est particulièrement nocive pour le système respiratoire des enfants.

La cigarette n'est pas le seul produit du tabac à être nocif. Les cigares, le tabac à pipe et le tabac sans fumée (tabac à chiquer et à priser) ne sont pas des substituts sans danger à la cigarette. Tous ces produits peuvent causer le cancer dans la région de la bouche, y compris le cancer des lèvres et de la langue.

Nul ne doit se croire à l'abri des risques du tabagisme. Parmi ses victimes, on peut citer le roi George VI, le musicien Nat « King » Cole, l'acteur Humphrey Bogart, l'actrice Betty Grable, le cinéaste Walt Disney, le « Marlboro Man » Wayne McLaren, R.J. Reynolds — le président-directeur général d'une compagnie de tabac — ainsi que ses descendants R.J. Reynolds Jr. et R.J. Reynolds III.

Conséquences économiques ou autres non reliées à la santé

Les non-fumeurs sont aussi des contribuables qui doivent assumer leur part des frais médicaux résultant du tabagisme. Santé Canada estime que les frais directs de soins de santé attribuables au tabagisme se sont élevés à trois milliards de dollars en 1993. Si l'on ajoute à ce chiffre les pertes de productivité, y compris les revenus dont les ménages sont privés, on atteint le total de 11 milliards de dollars^[531]. Aux États-Unis, les chercheurs ont évalué

à 52 milliards de dollars américains les coûts des soins de santé attribuables au tabagisme. Si l'on ajoute la perte de productivité, le fardeau économique total s'élève à plus de 100 milliards de dollars américains ^[439].

Les cigarettes provoquent des incendies qu'on aurait pu éviter. Ces incendies causent des millions de dollars de dommages à la propriété et à l'environnement, blessent ou tuent des victimes innocentes, mettent en danger la vie des pompiers et accroissent en général les primes d'assurance-incendie.

Outre l'ampleur effarante des pertes économiques provoquées par le tabac, il faut tenir compte de coûts intangibles non négligeables. Il est impossible de chiffrer en dollars les douleurs et les souffrances causées par la maladie, le chagrin que provoque la perte d'un ami ou d'un être cher ou la crise financière découlant du décès d'un soutien de famille.

Le tabac endommage l'environnement qui doit absorber quelque deux milliards de paquets de cigarettes vides chaque année, plusieurs milliards d'enveloppes externes de plastique et de papier métallique (conservant la fraîcheur du produit) et environ 50 milliards de mégots de cigarettes, sans compter l'air vicié à l'intérieur des maisons ou les dégâts produits par les incendies de forêt. Les mégots sont souvent composés d'étope d'acétate de cellulose, une substance guère biodégradable. On abat chaque année une énorme quantité d'arbres pour fabriquer le papier à cigarette, les emballages, les cartons, les boîtes d'expédition, les allumettes et les cartons d'allumettes.

La position de l'industrie

Malgré l'avalanche d'informations sur les méfaits du tabac pour la santé, l'industrie du tabac persiste à nier que la consommation de ses produits soit nocive. Elle nie que le tabac soit une cause démontrée du cancer du poumon ou de toute autre maladie, que quiconque soit jamais mort du tabagisme, que la nicotine crée une dépendance ou que la fumée de tabac ambiante soit nocive. Les multinationales entretiennent une conspiration sans failles, quels que soient le pays ou la compagnie.

Depuis les années 50 jusqu'aux années 60, et même plus tard, l'industrie canadienne a soutenu avec acharnement que le tabac ne provoquait pas le cancer du poumon. Elle proposait d'autres explications de la hausse de ce cancer, comme la génétique, l'existence d'un virus, le régime alimentaire ou la pollution de l'air. Bien qu'ayant reconnu depuis longtemps une « association statistique » (parfois appelée « risque ») entre le tabagisme et le cancer du poumon, l'industrie a toujours soutenu que les statistiques ne prouvent pas la relation de cause à effet. Elle soutient que même s'il est vrai que les fumeurs sont statistiquement plus nombreux que les non-fumeurs à être atteints de cancer et de maladies cardiaques, la cause de ces maladies pourrait s'expliquer par d'autres facteurs. La position de l'industrie demeure la même aujourd'hui, mais elle fait maintenant de son mieux pour éviter de parler de tabagisme et de santé. Elle sait qu'elle perdrait toute crédibilité en affirmant qu'« il n'est pas prouvé que le tabagisme provoque le cancer du poumon ».

À propos de la fumée de tabac ambiante, cependant, les représentants de l'industrie prennent l'offensive. Ils nient ses dommages avec autant de vigueur qu'ils le faisaient pour le tabagisme en soutenant qu'il n'existe aucun « consensus scientifique » à ce propos. Ils veulent donner l'impression que le débat reste ouvert, dix ans après que le chef des services de santé des États-Unis ait affirmé, dans son rapport de 1986, que la FTA pouvait provoquer le cancer du poumon.

Beaucoup de gens ont du mal à croire que l'industrie persiste à nier les méfaits du tabac pour la santé. Voici pourtant quelques exemples qui méritent d'être cités : en 1987, Jean-Louis Mercier, alors président d'Imperial Tobacco, a comparu devant un comité de la Chambre des communes qui lui a demandé s'il croyait que des Canadiens meurent de maladies reliées au tabac. Sa réponse : « Non ^[392, p. 13:29] ». Et il a ajouté : « Le rôle qui revient au tabac ou au tabagisme dans la naissance et l'évolution de ces maladies demeure très incertain. La question n'a pas encore été résolue ^[392, p. 13:22] ». Patrick Fennell, président de Rothmans, Benson & Hedges Inc., a affirmé : « La science n'a pas établi qu'il y a une relation de cause à effet entre le tabagisme et la maladie ^[192, p. 13:23] ».

Voici maintenant la traduction d'un extrait d'émission diffusée en 1994 par le réseau anglais de la Société Radio-Canada (CBC) à son émission de radio *Sunday Morning* entre la journaliste Lynn Glazier et Rob Parker, grand meneur du lobby de l'industrie en sa qualité de président du Conseil canadien des fabricants des produits du tabac (CCFPT) :

Q. La cigarette provoque-t-elle le cancer ?

R. C'est une question à laquelle il m'est impossible de répondre. Je ne suis pas un savant. Je peux certainement vous dire que l'industrie estime qu'il existe un lien statistique entre la consommation du tabac et une longue liste d'effets nocifs sur la santé. Cause-t-elle le cancer ? C'est une question d'ordre scientifique. Je n'ai pas la compétence qu'il faut pour y répondre. Mais je ne crois pas qu'on ait démontré scientifiquement l'existence d'une relation de cause à effet. Le risque est évident.

Q. La cigarette crée-t-elle une dépendance ?

R. Où voulez-vous en venir ?

Q. La nicotine est-elle la substance qui crée la dépendance à la cigarette ?

R. Je ne peux répondre à cette question. Je n'ai pas la compétence voulue ^[98].

Une autre fois, en 1994, Rob Parker a brusquement quitté le plateau d'une émission de télévision (CBC *Midday*) au beau milieu d'une entrevue quand David Sweanor, de l'Association pour les droits des non-fumeurs, lui a posé une question sur le tabac et la santé. Parker a déclaré que cette question violait une entente conclue avant l'émission. Toujours en 1994, le porte-parole d'Imperial Tobacco, Michel Descôteaux, affirmait à *CTV National News* : « Nous ne disons ni que le tabac est bon pour la santé ni qu'il est mauvais pour la santé. Nous disons simplement que dans l'état actuel des connaissances, nul ne le sait ^[147], »

Cette année-là, lors de l'Assemblée annuelle de la société Imasco, la compagnie mère d'Imperial Tobacco, on a demandé à son président, Purdy Crawford, combien de décès étaient causés par la consommation du tabac. « Nous n'avons pas d'opinion à ce sujet », a-t-il répondu ^[244, p. D2]. Quand une autre personne lui a demandé quelle serait la réaction

de la compagnie si l'on prouvait un jour que le tabac provoque le cancer du poumon, Crawford a esquivé la question et coupé la parole à l'intervenant, sous les applaudissements nourris des actionnaires réunis au chic Monument national de Montréal.

Dans le numéro de novembre-décembre 1994 du bulletin *The Leaflet*, une publication d'Imperial Tobacco destinée à ses employés et à leur famille, un article sur le débat concernant le tabac et la santé contenait l'extrait suivant :

Rappelons que les chercheurs étudient les effets du tabac sur la santé depuis maintenant plus de 40 ans, sans parvenir à démontrer de façon scientifiquement incontestable qu'il provoque le cancer du poumon, des maladies pulmonaires et des maladies cardiaques [...]. Le fait est que personne ne sait encore comment se déclenchent le cancer ou les maladies cardiaques, ni quels facteurs influent sur leur évolution. Nous ne savons pas si le tabac est ouï ou non à l'origine de ces maladies parce que nous ne comprenons pas comment elles se produisent ^[46, p. 2].

L'industrie s'efforce depuis des années de semer la confusion. Elle voulait entretenir le doute sur les risques pour la santé alors qu'aucun doute n'est justifié. L'industrie mène une campagne constante pour abuser le public en l'inondant de renseignements erronés visant à occulter le côté indésirable de ses produits et à protéger les énormes bénéfices de ses membres. Si les consommateurs ne croient pas aux méfaits du tabagisme, ils sont moins portés à arrêter de fumer. Si les politiciens n'admettent pas l'existence des méfaits du tabac pour la santé, ou sous-estiment ces méfaits, ils sont moins portés à adopter des lois pour la réglementation du tabac.

À propos des coûts du tabac pour l'économie, Imperial Tobacco a commandé en 1994 une étude à l'économiste Jean-Pierre Vidal dans le but de répondre à d'autres études démontrant que le tabac entraîne une perte nette pour l'économie. Vidal a déclaré que les décès causés par le tabac sont bénéfiques pour l'économie car les gens meurent avant de devenir une charge pour la société ^[624]. Ce rapport a bien entendu soulevé un tollé de critiques. Faut-il fermer les hôpitaux pour enfants afin de réaliser des économies? Devrait-on refuser les soins de santé à tous les Canadiens de 55 ans et plus? Imperial Tobacco s'est empressée de répondre qu'elle n'était pas d'accord avec l'étude — ce qui est évident puisqu'elle nie que la cigarette tue — et a proclamé que l'étude n'était pas destinée à la publication.

Les tendances du tabagisme au Canada

Selon les données d'Imperial Tobacco, le pourcentage de fumeurs canadiens de 15 ans et plus a baissé de 47 % en 1971 à 29 % en 1993 ^[278]. La figure 2 représente l'ensemble de la tendance. Le taux le plus élevé de prévalence chez les hommes était de 62 % en 1960 ; il était de 40 % pour les femmes en 1974.

La consommation par personne (de 15 ans et plus) — c'est-à-dire le nombre moyen de cigarettes fumées par personne (y compris celles qu'on roule soi-même) — est peut-être une meilleure mesure de l'usage de tabac car elle tient compte à la fois du nombre de

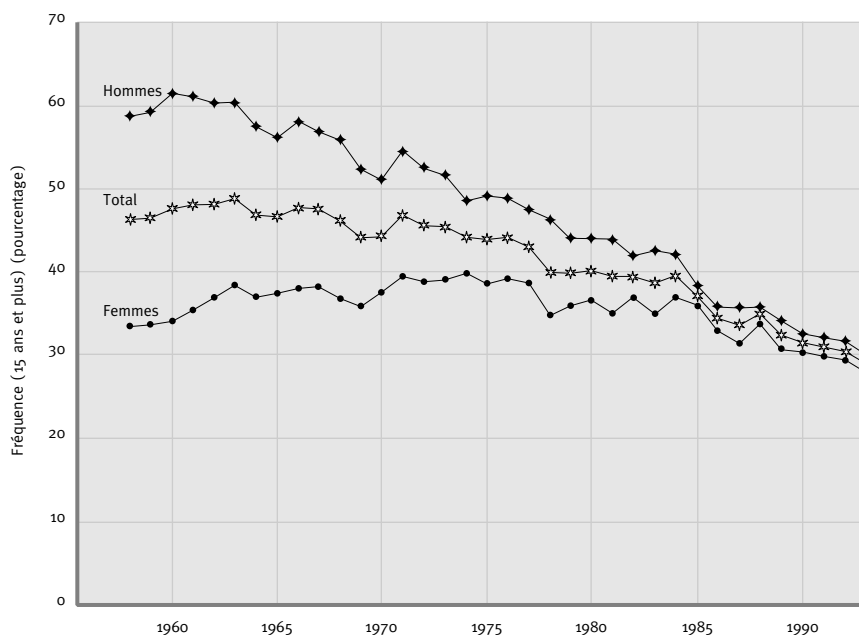


Figure 2. Fréquence du tabagisme chez les adultes (15 ans et plus) pour les hommes, les femmes, et les hommes et les femmes, 1958–1993. Sources : de 1958 à 1970, Rose (1981)^[496]; de 1971 à 1989, Imperial Tobacco (1989)^[278]; de 1990 à 1993, Imasco (1993, 1994)^[266; 268]

fumeurs et de la quantité fumée par jour. Ces taux ont atteint un sommet en 1966, ils ont ensuite baissé lentement, de façon irrégulière, jusqu'en 1982, puis ils ont amorcé une baisse spectaculaire jusqu'en 1993, avant d'enregistrer en 1994 une légère remontée attribuable au coût moindre du tabac résultant de la baisse des taxes. La figure 3 illustre cette tendance.

Malgré la baisse des taux de consommation, la croissance démographique a permis aux compagnies de tabac d'augmenter l'ensemble de leurs ventes jusqu'en 1982. Ce fut le point culminant des ventes totales de tabac au Canada, qui atteignit 73 milliards de cigarettes (ce qui comprend celles qu'on roule soi-même). En 1995, si on compte la contrebande, il s'est vendu environ 51 milliards de cigarettes, bien qu'il soit impossible d'obtenir un chiffre exact à cause justement de la contrebande.

La répartition des fumeurs varie considérablement selon les divers groupes de population. Un sondage effectué par Santé Canada en 1994 a révélé que si 31 % des Canadiens de 15 ans et plus fumaient (6,6 millions de fumeurs), le pourcentage variait du taux le plus bas (25 % en Colombie-Britannique) au taux le plus haut (38 % au Québec). Les fumeurs se répartissaient à raison de 32 % pour les hommes et 29 % pour les femmes. Les hommes ont déclaré qu'ils fumaient en moyenne 21 cigarettes par jour, par rapport à 17 pour les femmes, mais les chiffres réels sont plus élevés que ceux qui ont été déclarés. Parmi les 31 % de fumeurs, 25 % fumaient tous les jours et 6 % fumaient de temps à autre. La fréquence baissait de façon générale avec l'âge, conséquence des abandons réussis et des

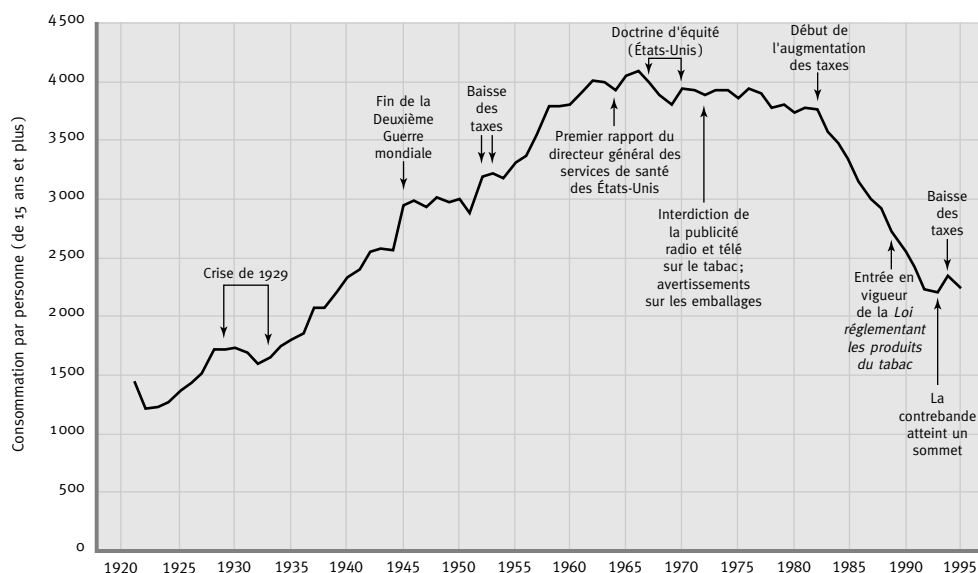


Figure 3. Consommation de cigarettes par personne (15 ans et plus) au Canada (y compris les cigarettes qu'on roule soi-même), 1921–1995. La consommation des années 90 comprend les chiffres estimés de la contrebande. Ces résultats sont donc incertains. Les importations, qui sont très basses, n'ont pas été incluses. Sources : pour les ventes légales, Goodyear (1994) ^[222] et Statistique Canada (1995, 1996) ^[568]; pour le contrebande, Conseil canadien des fabricants des produits du tabac (1993) ^[138], Lindquist Avey Macdonald Baskerville Inc. (1993, 1994) ^[354-356], Imasco Ltée (1996) ^[272], et calculs personnels.

décès prématurés : 38 % des 20 à 24 ans fumaient, par rapport à 34 % des 25 à 44 ans, 29 % des 45 à 64 ans, et 16 % des 65 ans et plus. Chez les 15 à 19 ans, 29 % fumaient ^[526]. Une étude de 1991 a constaté des taux exceptionnellement élevés de tabagisme chez les Autochtones : 56 % des Amérindiens et 72 % des Inuit fumaient ^[533], des taux qui figurent parmi les plus élevés au monde.

Le tabagisme baisse en fonction du niveau d'instruction : si 33 % des gens qui n'ont pas fréquenté l'école secondaire fument, on n'en trouve que 19 % chez les diplômés universitaires. Chez les hommes, 4 % fument le cigare, 2 % fument la pipe et 1 % consomment du tabac à chiquer ou d'autres formes de tabac sans fumée ^[526].

La figure 4 illustre la tendance de l'usage du tabac chez les jeunes. On a observé une régression assez importante de la consommation de cigarettes chez les jeunes dans les années 80.

Il faut noter que 5,9 millions de Canadiens sont d'anciens fumeurs (27 % de la population de 15 ans et plus). Sur les 6,6 millions de fumeurs actuels, 4,9 millions (74 %) ont essayé sérieusement d'arrêter en s'abstenant de fumer pendant au moins une semaine ^[525]. Chez les fumeurs actuels, les plus jeunes sont plus nombreux que leurs aînés à avoir essayé d'arrêter au cours des trois derniers mois : 29 % chez les 15 à 19 ans, 22 % chez les 20 à 24 ans et environ 10 % chez les 25 ans et plus. Les fumeurs plus âgés sont peut-être moins portés à essayer d'arrêter en raison d'échecs antérieurs. S'ils avaient réussi

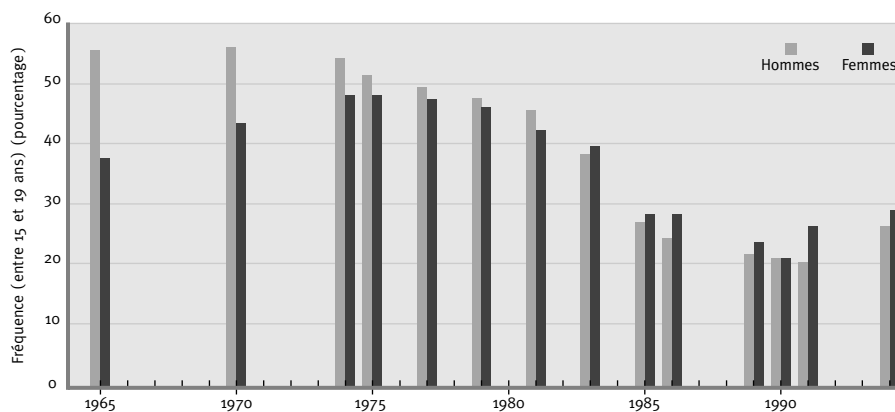


Figure 4. Fréquence de la consommation du tabac chez les jeunes Canadiens entre 15 et 19 ans, de 1965 à 1994, selon des sondages du gouvernement. Source : Centre national de documentation sur le tabac et la santé ^[197]. À noter que l'Enquête de 1994 sur le tabagisme chez les jeunes indiquait, chez les jeunes de 15 à 19 ans, une consommation de 23 % pour les hommes et de 24 % pour les femmes ^[532], des résultats inférieurs à ceux de l'Enquête sur le tabagisme au Canada qui fait l'objet de la figure.

à arrêter de fumer, ils ne seraient plus au nombre des fumeurs. Parmi les consommateurs de dix cigarettes ou moins par jour, 30 % ont essayé d'arrêter au cours des trois derniers mois, par rapport à 5 % des consommateurs de 11 à 25 cigarettes par jour ^[526].

Dans l'ensemble, la bonne nouvelle est que le tabagisme est en régression. La mauvaise nouvelle est que 6,6 millions de Canadiens continuent de fumer. La mauvaise nouvelle est encore pire quand on songe que des dizaines de milliers d'adolescents commencent à fumer chaque année. Même sans compter la dépendance créée par la nicotine, comment se fait-il que tant de jeunes commencent à fumer et que tant de gens continuent à fumer ? C'est dans une grande mesure en raison de la richesse, de la puissance et de l'habileté des compagnies de tabac — les suppôts de la mort.

L'opulence de l'industrie : « Plus riche que Crésus »



La cigarette ne crée pas de dépendance... [Industrie du tabac]
 Le cigare ne crée pas de dépendance...
 Le tabac sans fumée ne crée pas de dépendance...
 ... mais les bénéfices, eux, créent une dépendance.

Sur le plan commercial, la fabrication de cigarettes est une entreprise très lucrative. Une cigarette coûte à peine un ou deux cents à produire et elle peut se vendre avec un gros bénéfice ; mais surtout, la dépendance attache bon gré mal gré la clientèle au produit. C'est un commerce à l'abri des récessions, et d'une ampleur phénoménale. La valeur totale des ventes au détail de tabac au Canada s'est élevée à 9,8 milliards de dollars en 1992^[137].

Au Canada, malgré une baisse des ventes, les bénéfices de l'industrie du tabac ont de nouveau atteint en 1995 un record sans précédent. Les profits surpassent depuis huit ans les sommets de chacune des années précédentes. Comme l'indique la figure 5, la baisse du tabagisme n'a manifestement pas réduit les bénéfices nets de l'industrie.

Cette rentabilité élevée n'a rien de nouveau. Imperial Tobacco affiche des bénéfices chaque année depuis 1928². Elle réalisait des bénéfices même pendant la Crise de 1929.

² Les données financières d'Imperial Tobacco ne sont pas disponibles pour les années antérieures.

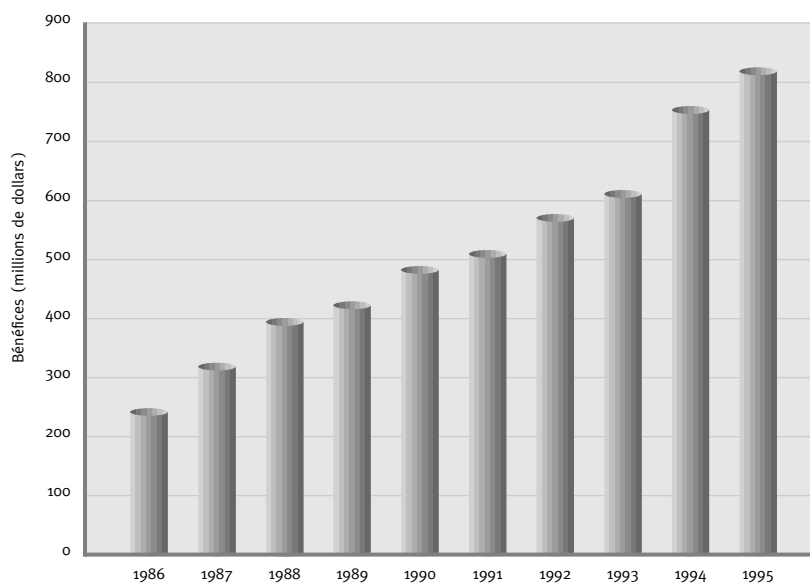


Figure 5. Bénéfices combinés avant impôt d’Imperial Tobacco Ltée et de Rothmans Inc., 1986–1995 ^[264; 503]. Les renseignements sur les bénéfices de RJR–Macdonald Inc. durant toutes ces années ne sont pas disponibles.

Voici ce qu’un dirigeant d’une compagnie américaine a dit de la rentabilité de l’industrie du tabac :

Je vais vous dire ce qui me plaît dans ce secteur. Premièrement, il n’y a pas de surprise. Il n’y a plus rien à dire ni à découvrir sur le commerce des cigarettes ou sur l’industrie du tabac. Il n’y a pas non plus moyen d’écrire un article qui puisse nous faire plus de tort que ce qui s’est déjà écrit. Deuxièmement, aucune nouvelle compagnie n’a envie de se lancer dans le commerce du tabac. Tant mieux. Troisièmement, nous avons les meilleurs partenaires au monde : les gouvernements. Dans de nombreux pays, l’État providence ne peut absolument pas se passer des taxes que lui rapporte la vente de nos produits. [...] Donc, quel que soit l’angle sous lequel on envisage le commerce des cigarettes, il est incroyablement prévisible, c’est un des placements les plus sûrs et par conséquent c’est un excellent commerce à pratiquer — si l’on peut s’accommoder du fait que des gens vont nous détester ^[497, p. 41].

L’industrie du tabac au Canada est dominée à 99 % par un oligopole de trois multinationales dirigées de l’étranger. Examinons-les à tour de rôle.

Imperial Tobacco Ltée

Installée à Montréal, Imperial Tobacco domine le marché canadien avec 67 % des cigarettes vendues au pays. La compagnie n’a cessé de progresser depuis 1975, alors que sa part du marché était de 36,7 % ^[278]. Elle appartient en totalité à la société Imasco Ltée, dont le siège social est à Montréal, et qui relève à son tour du conglomérat du tabac basé en

Grande-Bretagne, B.A.T Industries plc (BAT). Cette société détient environ 41 % des actions d'Imasco. Les familles de marques d'Imperial Tobacco les plus vendues sont Player's et du Maurier qui, à elles deux, accaparent 59 % des ventes de cigarettes au Canada. Imperial vend également Matinée, la troisième en importance des familles de marques de la compagnie, ainsi que les cigarettes Cameo, Peter Jackson, Avanti et Médallion. Aux États-Unis, la compagnie sœur d'Imperial Tobacco est Brown and Williamson, entièrement contrôlée par BAT.

Les origines d'Imperial Tobacco remontent à 1895, lors de l'installation à Montréal de l'American Cigarette Company. Peu après, l'American Tobacco Company of Canada Ltd a été créée à la suite d'une fusion entre l'American Cigarette Company et la D. Ritchie & Company, entreprise montréalaise datant de 1885. Au cours des années, l'American Tobacco Company of Canada a obtenu des intérêts majoritaires dans l'Empire Tobacco Company, la B. Houde Company et la Joliette Tobacco Company. En 1907, l'American Tobacco Company a acquis 50 % des actions d'une compagnie qui s'est appelée plus tard la National Tobacco Company, entreprise maintenant bien connue comme fournisseur de tabac sans fumée. Imperial Tobacco a vendu ces actions en 1986^[276]. En 1908, Imperial Tobacco a été constituée par la fusion officielle de l'American Tobacco Company of Canada et de l'Empire Tobacco Company. En 1912, Imperial Tobacco Ltée a été constituée en société à titre de successeur d'Imperial Tobacco créée en 1908. À ce moment-là, l'intérêt majoritaire dans Imperial Tobacco n'appartenait plus à l'American Tobacco Company, mais à la British-American Tobacco Co.

Au cours des années qui suivirent, Imperial Tobacco a acquis d'autres compagnies de tabac : General Cigar Co. en 1921, une entreprise qui comprenait une autre compagnie, S. Davis & Son ; Tuckett Tobacco Company en 1930, actionnaire majoritaire de Tobacco Products Company of Canada et de Philip Morris Co. Ltd, deux entreprises canadiennes ; Landau & Cormack Ltd en 1936 ; L.O. Grothé en 1942 ; et Imperial Tobacco Company (Newfoundland) Ltd en 1949, au moment de l'adhésion de Terre-Neuve à la Confédération. Imperial a acheté les droits canadiens sur certaines marques de commerce à British American Tobacco (ou BAT) en 1921, et à la compagnie américaine Brown and Williamson en 1950.

En 1964, quand le débat sur le tabac et la santé a pris de l'ampleur, la compagnie a commencé à diversifier ses activités de crainte que le tabac ne soit en voie de disparition. Imperial Tobacco a acquis des actions dans Canada Foils Ltd, Growers' Wine Company Ltd, et Welland Winery Ltd. En 1968, elle a acquis Simtel Incorporated et Editel Productions, deux entreprises montréalaises. En 1969, c'était le tour de S & W Foods Inc. de San Francisco et de Uddo & Taormina Corp. du New Jersey. Imperial Tobacco a également acheté Pasquale Bros. Limited (appelée plus tard Unico Foods), un distributeur de produits alimentaires de Toronto. La compagnie a maintenant revendu toutes ces filiales.

En 1970, le nom de la compagnie a changé pour devenir Imasco (IMperial and ASSociated COmpanies). Imasco Ltée servait de holding à diverses sociétés. Elle a également déjà détenu en totalité ou à titre d'actionnaire important d'autres compagnies dont

Amco Services (Canada) Ltd (une compagnie de distributrices automatiques qui a ultérieurement acheté d'autres compagnies de distributrices automatiques), Chalet Wines, Grissol Foods, Marché aux escomptes S & M Ltée (chaîne de magasins de produits de santé et de beauté à rabais au Québec), Collegiate Sports (devenue Arlington Sports), Red Carpet Coffee Service Ltd, Ski Oberson Boutique Inc., Rancho Francisco, Toltec Foods (fabricant de tortillas), Topmost Foods, Biscuits Montmagny Inc., Henri & fils, PoP Shoppes of America, Inc., The Outdoor Stores, Lido Biscuit Cie Ltée, les opérations canadiennes d'Anco international (fabricant de fromage), La Fromagerie de Comeville inc., Cavalier China & Gift Shops, Burger Chef Systems, Inc., Flame Oil & Gas Ltd, Ingersoll Cheese, Embassy Cleaners, Tinder Box International (magasins de tabac et de cadeaux), Peoples Drug Stores (des États-Unis) et Canadian Northwest Energy Ltd ^[194; 273]. En 1995, Imasco vendait les magasins United Cigar Stores qu'elle possédait depuis longtemps.

Un grand nombre de ces investissements ont en fait été de graves erreurs. Les vastes liquidités produites par le tabac ont d'abord permis de faire ces acquisitions, et ces mêmes liquidités ont aussi évité à la compagnie de sombrer avec elles. Un grand nombre des filiales dont Imasco s'est maintenant débarrassée ont perdu de l'argent ou n'ont simplement pas rapporté le genre de bénéfices produits par Imperial Tobacco.

Maintenant, en 1996, Imasco détient des intérêts dans plusieurs grandes entreprises. Elle possède la totalité de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (la plus grande chaîne de pharmacies du Canada), 98 % de Canada Trust (l'institution financière canadienne la plus puissante après les « cinq grandes » banques), Hardee's (une importante chaîne de restauration rapide aux États-Unis), et Genstar Development (une compagnie de promotion foncière). Imasco est propriétaire de Shoppers Drug Mart depuis 1978. Depuis cette date, la chaîne de pharmacies s'est agrandie en s'appropriant d'autres pharmacies.

En 1993, le conglomérat Imasco se trouvait, par ses bénéfices, au sixième rang des plus grandes sociétés par actions du Canada. Il n'était surpassé que par Bell Canada, Seagram, et trois banques ^[472]. En 1994, Imasco est tombée au 12^e rang, dépassée par d'autres compagnies dont les bénéfices connaissent plus de fluctuations que ceux d'Imasco ^[473].

Malgré l'apparente diversification d'Imasco, Imperial Tobacco est le grand moteur du succès financier du conglomérat. Même si les recettes nettes d'Imperial Tobacco n'ont représenté que 16 % des recettes totales du conglomérat Imasco en 1994, les bénéfices du tabac ont représenté 51 % du total des gains d'exploitation d'Imasco avant impôt, ce qui ne tient pas compte des bénéfices sur le tabac vendu au détail par les magasins Shoppers Drug Mart.

Le professeur de comptabilité Léo-Paul Lauzon, de l'Université du Québec, a calculé que, pour la période de 1987 à 1993, le total des liquidités apportées à Imasco par Imperial Tobacco a été plus élevé que le total des dividendes versés aux actionnaires d'Imasco pendant la même période ^[345]. Il en résulte que non seulement Imperial Tobacco a fourni la totalité des dividendes d'Imasco, mais a aussi fourni des fonds à réinvestir dans d'autres entreprises d'Imasco.

On relève la présence d'un grand nombre de personnalités influentes au Conseil d'administration d'Imasco. En 1996, y siégeaient Bernard Roy, ancien secrétaire principal du premier ministre Brian Mulroney et associé du cabinet d'avocats de Montréal Ogilvy Renault, cabinet dont Mulroney est maintenant un associé; Rob Pritchard, président de la plus grande université du Canada, l'Université de Toronto; Russell Palmer, ancien doyen de l'école de commerce Wharton à l'Université de Pennsylvanie. Au nombre des anciens membres du Conseil d'administration on compte Paul Martin, l'actuel ministre des Finances, Bill Bennett, ex-premier ministre de la Colombie-Britannique et Torrance Wylie, ancien directeur national du Parti libéral du Canada. Claude Castonguay, ancien ministre des Affaires sociales du Québec devenu plus tard sénateur progressiste-conservateur, était membre du Conseil dans les années 70. Pauline McGibbon y a également siégé brièvement avant d'être nommée lieutenant-gouverneure de l'Ontario. M^{me} McGibbon a aussi été longtemps membre du Conseil du Maurier pour les arts d'interprétation, portant maintenant le nom Les Arts du Maurier Ltée, une organisation de mécénat reliée à Imperial Tobacco.

Certains administrateurs ont exercé, durant la même période, des fonctions apparemment en conflit avec leur présence au Conseil d'un géant du tabac. Par exemple, Nan-Bowles de Gaspé Beaubien, administratrice depuis 1987, est aussi administratrice du Programme du Prix humanitaire Terry Fox, un prix qui commémore l'une des victimes du cancer les plus connues au Canada et au nom de qui des millions de dollars sont recueillis chaque année pour la recherche sur le cancer. Murray Koffler, le fondateur de Shoppers Drug Mart, était administrateur au Conseil sur l'usage abusif de la drogue à l'époque même où il siégeait au Conseil d'administration d'Imasco.

Rothmans, Benson & Hedges Inc.

Au second rang des grands fabricants de tabac du Canada se trouve Rothmans, Benson & Hedges Inc. (RBH). Les familles de marques de la compagnie comprennent Rothmans, Craven «A», Benson & Hedges, Number 7, Belvedere, Mark Ten, Viscount, Dunhill, Black Cat, Sportsman, Peter Stuyvesant, Belmont et Canadian Classics.

Le capital de RBH est détenu à 83 % par des intérêts étrangers. Quarante pour cent du capital appartient à une filiale de Philip Morris, le plus grand fabricant de tabac des États-Unis. C'est l'une des plus grandes entreprises au monde de produits de consommation par ses ventes, non seulement de cigarettes, mais aussi de marques connues telles que les produits Kraft, la bière Miller, le chocolat Toblerone, les céréales Post, le café Maxwell House, les desserts Jell-O, les boissons Kool-Aid et les viandes Oscar Mayer. Philip Morris est également propriétaire de 20 % de Molson du Canada.

Les 60 % restants du capital RBH appartiennent à Rothmans Inc., une compagnie canadienne de holding qui, par l'intermédiaire d'une série d'autres compagnies de holding, appartient à 71,2 % à Rothmans International B.V., dont le siège est aux Pays-Bas, et qui est elle-même contrôlée par Rupert Family Trusts d'Afrique du Sud. En 1994, il y avait au

total 11 paliers d'entreprises qui s'inséraient entre RBH et l'ultime propriétaire sud-africain^[574].

RBH a été constituée en 1986 par la fusion de deux compagnies : Rothmans of Pall Mall Limited, et Benson and Hedges (Canada) Inc. La première était détenue en majorité par Rothmans International alors que la seconde était une filiale de Philip Morris.

La compagnie a vu sa part du marché rétrécir de façon constante. En 1975, Rothmans et Benson & Hedges occupaient à elles deux 43 % du marché de la cigarette. Cette part est tombée à 20 % et peut continuer à baisser, en partie parce que les fumeurs de ces marques sont plus vieux que les fumeurs des marques concurrentes.

Benson & Hedges a démarré en Grande-Bretagne en 1873, puis a ouvert une succursale à New York vers 1895 et s'est ensuite étendue au Canada en s'installant à Montréal en 1906. La compagnie n'a commencé à jouer un rôle important que lorsque Benson & Hedges (Canada) Ltd ainsi que sa compagnie jumelle à New York se sont fusionnées avec Philip Morris en 1954. En 1961, Benson & Hedges (Canada) a ouvert une nouvelle fabrique de cigarettes près de Brampton et la compagnie a fait un grand battage publicitaire. En 1962, Benson & Hedges (Canada) achetait Tabacofina of Canada, les fabricants de Belvedere.

Rothmans of Pall Mall a lancé ses opérations au Canada en 1957, époque où sa compagnie mère britannique prenait de l'expansion dans tout le Commonwealth. En 1958, la compagnie mère de Rothmans a acquis un intérêt majoritaire dans Carreras Limited de Londres, en Angleterre. Carreras détenait un intérêt majoritaire dans Canada's Rock City Tobacco Company. L'entreprise, dont le siège social était à Québec depuis sa fondation en 1899, possédait les marques Craven « A », Black Cat et Sportsman. En 1963, Rothmans of Pall Mall Canada Ltd a acheté toutes les actions de Rock City Tobacco encore en circulation.

Vers la fin des années 60, Rothmans a commencé à se diversifier. À une certaine époque, elle était propriétaire d'Alfred Dunhill of London Ltd (articles et accessoires de luxe) et des brasseries Carling O'Keefe qui, à leur tour, étaient propriétaires de Jordan Valley Wines, de Star Oil and Gas, des Argonauts de Toronto de la Ligue canadienne de football et des Nordiques de Québec de la Ligue nationale de hockey. Carling O'Keefe a été vendue en 1987 et la filiale Dunhill en 1990. RBH concentre maintenant toute son activité sur le tabac.

Tout comme Imperial Tobacco, Rothmans a eu sa part d'administrateurs bien en vue. Le président du Conseil d'administration est le sénateur progressiste-conservateur William Kelly. Il a été nommé membre du Conseil d'administration peu de temps après la victoire des conservateurs aux élections de 1984. Siège également au Conseil Roch Bolduc, un autre sénateur conservateur. Pierre des Marais II est président et chef de la direction d'Unimédia Inc., une entreprise propriétaire de plusieurs quotidiens de langue française, dont *Le Soleil* à Québec et *Le Droit* à Ottawa.

Louis St Laurent, premier ministre libéral de 1948 à 1957, a été président du Conseil d'administration de Rothmans pendant la majeure partie des années 60. Au début des

années 60, alors qu'il était déjà président de Rothmans, St Laurent était en même temps président de la Fondation canadienne des maladies du cœur. Il y eut également comme administrateurs : John Wettlaufer, ancien doyen de l'école de commerce de l'University of Western Ontario ; Alistair Gillespie, ancien ministre libéral ; Robert Winters, ancien ministre du Cabinet libéral de St Laurent. Après son séjour au Conseil d'administration de Rothmans, Winters est retourné à la politique pour devenir ministre du Commerce. Il s'est plus tard porté candidat à la direction du Parti libéral mais s'est fait évincer par Pierre Trudeau.

Joel Aldred, annonceur vedette de la radio et de la télévision qui a enregistré des centaines d'annonces publicitaires pour la cigarette pendant les années 60 et le début des années 70, a siégé au Conseil d'administration de Rothmans^[502]. Maurice Sauvé, ancien ministre libéral et époux de Jeanne Sauvé (devenue la première gouverneure générale du Canada), siégeait au Conseil d'administration de Benson & Hedges (Canada) avant l'incorporation de cette compagnie dans le groupe RBH. Murray Koffler était membre du Conseil d'administration de Rothmans avant la vente de sa chaîne de pharmacies Shoppers Drug Mart/Pharmaprix à Imasco, dont il est devenu l'un des administrateurs.

RJR–Macdonald Inc.

RJR–Macdonald Inc. arrive au troisième rang des plus grandes compagnies du Canada avec 12 % du marché. Une publication officielle indique que la compagnie appartient à 100 % à sa compagnie mère, RJR Tobacco Consolidated IHC, Inc. des Bahamas, un refuge fiscal des Antilles^[574]. Cette compagnie des Bahamas a de son côté des liens avec la société américaine RJR–Nabisco Inc. et la société R.J. Reynolds Tobacco. Comme Philip Morris, RJR–Nabisco est un immense conglomérat qui vend non seulement des cigarettes, mais aussi des produits de marques très connues comme les arachides Planters, les bonbons Life Savers, les biscuits Oreo, les craquelins Ritz et la margarine Fleischmann.

La part du lion des ventes de cigarettes de la filiale canadienne provient de la famille de marques Export « A ». RJR–Macdonald fabrique également les cigarettes de marques Vantage, Macdonald et Contessa Slims, et importe de petites quantités de cigarettes Camel, Winston, Salem et More fabriquées par la compagnie mère américaine.

La compagnie a été fondée sous le nom de Macdonald Tobacco à Montréal en 1858 par W.C. Macdonald qui, pendant de nombreuses années, a dominé l'industrie du tabac au Canada. C'était une entreprise familiale jusqu'à sa vente en 1974 à R.J. Reynolds qui l'a rebaptisée. Il y eut quelques tentatives de diversification, dont l'achat de X-Y Textile Company, mais de nos jours RJR–Macdonald ne s'occupe plus que de tabac. Dans les années 90, la compagnie a commencé à exporter des cigarettes fabriquées en sous-traitance pour la compagnie mère.

Le sénateur libéral Michael Kirby, l'un des grands stratèges et porte-parole de son parti, siège au Conseil d'administration de la compagnie depuis de nombreuses années.

Autre témoin de l'ancienne filière libérale, Jeffrey Goodman est passé du service de presse du premier ministre Pierre Trudeau au service des relations publiques de RJR–Macdonald.

Les autres compagnies

Toutes les cigarettes vendues par d'autres fabricants que les trois grands déjà cités représentent moins de 1 % du marché canadien. Ceci comprend les cigarettes importées ainsi qu'un petit volume de produits fabriqués par Bastos du Canada Ltée, dont le siège social est à Louiseville au Québec. Bastos fabrique des marques maison et des produits génériques pour des chaînes d'épicerie et d'autres détaillants. Il existe aussi quelques autres très petits fabricants.

Aucun tabac sans fumée (tabac à chiquer, à priser) n'est fabriqué au Canada. Tous ces produits vendus au Canada sont importés. Des marques canadiennes et étrangères se partagent les ventes de cigares qui ont baissé considérablement au cours des années 80 et au début des années 90.

L'opulence des fabricants

Les recettes mondiales des multinationales du tabac exerçant leur activité au Canada atteignent un total de 168 milliards de dollars canadiens (123 milliards de dollars américains)³ : Philip Morris a des recettes globales de 65 milliards de dollars américains^[454] ; BAT, de 21 milliards de livres^[49] ; R.J. Reynolds, de 15 milliards de dollars américains^[491] ; et Rothmans, de 7 milliards de livres^[510]. Ces sommes monumentales donnent une puissance économique énorme. Leur total est plus élevé que les recettes de n'importe quel niveau de gouvernement au Canada, fédéral ou provincial. Et à l'inverse de nombreux gouvernements, les compagnies de tabac ne ploient pas sous le faix de dettes et déficits écrasants. Il est très intéressant de noter que ces recettes annuelles de 168 milliards de dollars sont plus élevées que le produit intérieur de 180 des 205 états du monde^[435].

Les bénéfices de l'industrie lui permettent également de verser des rémunérations impressionnantes à ses dirigeants canadiens, comme l'indiquent les rapports produits en vertu des lois sur les valeurs mobilières. En 1994, le président d'Imperial Tobacco, Donald Brown, a gagné 758 846 \$ en salaire, primes et autres indemnités. Il avait également la possibilité d'acheter 10 000 actions à 36 \$ n'importe quand avant le 2 mai 2004. La valeur marchande des actions étant de 36 \$ quand cette option lui a été accordée, Brown peut jouir, sans aucun risque, de toute augmentation de la valeur des actions pendant une période de dix ans. Le président d'Imasco, Purdy Crawford, a fait encore mieux avec un revenu total de 2 030 576 \$, plus l'octroi d'options d'achat de 24 000 actions^[269]. Pour

³ Les taux de change utilisés sont : 1 \$US = 1,37 \$CAN et 1 £ = 2,08 \$CAN.

l'exercice financier 1995, le président et chef de la direction de Rothmans, Benson & Hedges Inc., Joe Heffernan, a touché un total de 466 000 \$. Il peut en outre bénéficier de régimes incitatifs à long terme^[508].

L'étude du professeur Lauzon^[345] sur les états financiers de l'industrie est révélatrice. Il constate qu'entre 1987 et 1993 les compagnies ont touché près de deux milliards de dollars de bénéfices ce qui, de son point de vue, rend ridicules les politiques antitabac du gouvernement. Les compagnies ont déclaré des dividendes équivalant à plus de 99 %, dont 58 % — plus d'un milliard de dollars — sont partis à l'étranger, réduisant ainsi sensiblement la valeur réelle de l'industrie du tabac pour l'économie canadienne. Ces 58 % ne comprennent pas un dividende spécial supplémentaire de 99 millions de dollars déclaré par RBH au début de 1994. Chacune de ces compagnies rapporte d'abondantes liquidités. Dans le cas de RBH, les dividendes ont même été plus élevés que les bénéfices.

Lauzon a constaté que les compagnies ne réinvestissaient que très peu de leurs bénéfices au Canada : 17 % pour l'ensemble de l'industrie, et pas plus de 5 % pour RBH. En pourcentage des ventes nettes, à peine 2,4 % des bénéfices de l'industrie ont été réinvestis au Canada.

Le rendement annuel des actions après impôt dans l'ensemble de l'industrie pour la période en question a grimpé jusqu'à un niveau très élevé de 33,3 %^[345]. Le rendement avant impôt sur le capital utilisé en 1993 a été de 84 % pour Imperial Tobacco, 69 % pour RBH, 38 % pour RJR-Macdonald, et 69 % pour l'industrie dans son ensemble^[77]. Ce n'est pas mal quand on pense que, pour la même année, les propriétaires d'obligations d'épargne du Canada touchaient des intérêts avant impôt de 6 %.

Pourquoi le commerce du tabac est-il si lucratif au Canada ? En s'inspirant du modèle des « cinq forces » du professeur Michael Porter de l'École de commerce de Harvard^[462], on peut considérer le tabac comme une industrie à « cinq étoiles ». Premièrement, les acheteurs ont très peu de pouvoir face à l'industrie, y compris devant les augmentations des prix de gros. On compte plus de six millions de consommateurs dispersés dans tout le pays et beaucoup d'entre eux sont en état de dépendance. Les consommateurs n'ont donc pas le pouvoir nécessaire pour empêcher les hausses de prix. Les acheteurs intermédiaires, grossistes et détaillants, sont nombreux et se font normalement concurrence. Deuxièmement, les fournisseurs de l'industrie ont très peu de pouvoir de négociation car les produits qu'ils offrent (tabac, produits du papier) sont essentiellement des articles de consommation que l'on peut obtenir chez d'autres fournisseurs. Troisièmement, il existe très peu de substituts de la cigarette — la margarine peut remplacer le beurre, mais très peu de produits peuvent remplacer la cigarette. Il existe bien de la gomme à mâcher et des timbres à la nicotine, mais il s'en vend comparativement très peu.

Quatrièmement, des obstacles considérables entravent l'arrivée de nouveaux concurrents sur le marché. Normalement, des rendements énormes sur l'investissement attireraient de nouveaux concurrents, mais aucune nouvelle entreprise ne s'est lancée dans le commerce canadien du tabac depuis près de 40 ans. Dans un commerce où les marques établies font la loi, elles constituent l'entrave la plus puissante. En présence des marques

existantes et des restrictions publicitaires qui rendent beaucoup plus difficile d'imposer de nouvelles marques, il devient presque impossible de s'introduire sur le marché canadien. En outre, la fabrication et la distribution profitent d'économies d'échelle. La fabrication s'appuie sur une technologie perfectionnée, hautement automatisée et très coûteuse. La distribution exige une armée de vendeurs bien formés qui doivent couvrir tout le pays. Au lieu d'attirer de nouveaux intervenants, l'industrie a resserré ses rangs, passant de quatre compagnies principales à trois, et l'on parle d'autres mesures de rationalisation pour l'avenir. En 1989, le président de RBH, Patrick Fennell, a prédit que les trois grands fabricants du Canada finiraient par n'être plus que deux par fusion de RBH et de RJR-Macdonald [581; 595].

Cinquièmement, on ne se fait concurrence dans l'industrie qu'avec une certaine retenue. Imperial Tobacco domine l'oligopole. Quand elle augmente ses prix, les deux autres compagnies suivent allégrement son exemple. Il n'y a pas eu de guerre des prix depuis 1986. Les restrictions imposées à la publicité — lorsqu'elles existent — ont contribué à émousser la concurrence, même si chaque compagnie paie les détaillants pour qu'ils s'approvisionnent plutôt chez elle et étalent ses diverses marques de façon bien visible.

L'énorme rentabilité des compagnies de tabac leur apporte les liquidités dont elles ont besoin pour rémunérer au prix fort des lobbyistes, des avocats, des spécialistes des relations publiques, des agences de publicité et des scientifiques complaisants. Au dire d'un membre d'une agence de publicité travaillant pour une compagnie de tabac : « Le client est plus riche que Crésus. » Les énormes profits que le commerce du tabac fait miroiter incitent puissamment l'industrie à ne pas réduire ses ventes. Pour combattre les mesures de réglementation du tabac, l'industrie est toujours prête à payer le prix fort. Et comme on le verra au chapitre suivant, il y a belle lurette qu'on essaie de réglementer la consommation du tabac.